

PROJET

PEDAGOGIQUE 2027

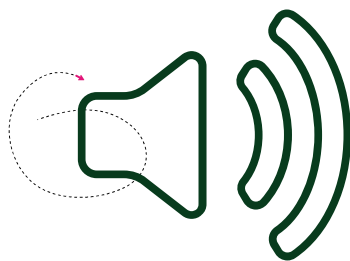
STRATÉGIE ÉDUCATIVE

- **Prévention spécialisée**
- **Accompagnement éducatif
en milieu ouvert - renforcé**
- **Pôle pauvreté et inclusion sociale**
- **Cellule d'écoute et d'accompagnement
des familles**
- **Entreprise d'insertion Equilibre**



Groupe addap13
Coopération et territoire

Groupe association départementale pour le développement des actions de prévention 13



SOMMAIRE

Préambule	p.3
Organigramme	p.5
Cartographie	p.6

LES THÉMATIQUES TRANSVERSALES AU GROUPE ADDAP 13 EN 2027.....P8

PARTENARIAT ET COOPÉRATIONS INTERNES	P9
LA SANTÉ, UNE DIMENSION DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF	P11
LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES MINEUR-E-S	P13
USAGES DES OUTILS NUMÉRIQUES	P15

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE P17

LES PRATIQUES INCONTOURNABLES.....	P18
Travail de rue, présence sociale et diagnostic de territoire	P19
Expression et participation du public	P21
Accompagnements éducatifs individualisés	P23
Actions collectives.....	P25
Partenariat en prévention spécialisée	P27

LES GRANDS AXES DE TRAVAIL	P28
Promotion de la santé.....	P29
Soutien à la scolarité	P31
Les chantiers éducatifs -insertion sociale et professionnelle	P33
Travail avec les familles.....	P35

DÉCLINAISONS STRATÉGIQUES PAR SERVICE	P37
Marseille Centre	P38
Marseille Sud	P39
Marseille 13 ^e /14 ^e	P40
Marseille 15 ^e /16 ^e	P41
Pays d'Aix.....	P42
Etang-de-Berre	P43
Pays d'Arles	P44
Prévention par le sport – PPS	P45

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF EN MILIEU OUVERT RENFORCÉ.....P47

PÔLE PAUVRETÉ ET INCLUSION SOCIALE P51

CELLULE D'ÉCOUTE ET D'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES- CEAF.....P58

ENTREPRISE D'INSERTION EQUILIBRE.....P62

AMCS
RAF : C. AMIGUES – Gestion : C. MEIRONE
D.A.A - F.MAS
Référénte qualité :
CSE : A. COLIN, F. BENMAA, M. BERREHAIL
N. PIU

S. KAHLA - D.A
D.S - Y. CARLE

AIAES
S. CHERGUI - D.A.
Gestion - I. SPIROVA
CSE : A. AMOURA

ASMADE
M. BOVIS - D.A.
D. Adjt - IMSISSENE

Direction des Ressources Humaines
Humaines : H. ISRAELIAN

RH Groupe Addap13
Cheffe de service : C. ROUX

RH AMCS - AIAES
Cheffe de service : C. LEROY

Paie :
Groupe Addap13
Cheffe de service : S. MARINI
AMCS - AIAES
Chef de service : D. HAMMACHE

Direction Administrative et Financière
V. BRANDEL - DAF
- DAF Adjointe

Comptabilité
Pôle Prévention Spécialisée - PPS
Chefs de service : E. NOIRAUD - C. DE BALMANN

Pôle hébergement mineurs ASE
Cheffes de service : S. JAVAUDIN - N. SHILI

Pôle Pauvreté et Inclusion Sociale
Chef de service : Y. TROUILLAS

E.I. EQUILIBRE
J. FAOUZI

Direction Juridique et vie associative
A. BLETTRY - AVRIL

Juridique et vie Associative
Cheffe de service : C. VESCOVALI

Secrétariat Général

Ecrits, pratiques et communication
Conseillère Technique : C. ANTIQ

Coordo des psychologues/outil TRAJECT
Conseillère technique : S. CLAUSSE

Evaluation – Qualité
Conseillère Technique : J. DAÏ PRA

Direction Logistique
Y. NORMAND
A. AHAMADA – Chef de service

Informatique
Achats
Sécurité
RSE

Pôle Prévention Spécialisée/Milieu ouvert
D. LE MONNIER - D.G.A

Prévention Spécialisée

Marseille Centre & Base Plein air Frioul
Directeur de Service : E. SANCHEZ
Chefs de service : L. CHOULAK, L. LEGAL

Marseille Sud :
Directrice de Service : H. MICAILIDIS
Chefs de service : R. CHASSAING

Marseille 13/14 :
Directeur de Service : C. CHEVASSUS
Chefs de service : J.F. CARE, R. MAJERI

Marseille 15/16 :
Directrice de Service : C. CANZANO
Chefs de service : K. SAHRAOUI

Pays d'Aix :
Directeur de Service : F. MURIAN
Chefs de service : M. TREUSSART, M. CROVASCE

Etang de Berre :
Directeur de Service : Y. CHEVAUCHE
Chefs de service : P. BAYONA, M. STAALI

Pays d'Arles :
Directrice de Service : C. ALONSO
Chefs de service : C. MAYSONNAVE

AEMO Renforcé
Directrice de Service : F. ROBBE
Chefs de service : N. AISSAT, A. SAWANE, A. MICHEL, E. TAYLOR

Prévention Par le Sport
Directeur de Service : S. ASSAIANTE
Chefs de service : Y. HELLAL, M. KANTE, L. SEBAG, D. MEZIANI

Entreprise d'Insertion EQUILIBRE
Chefs de service : J. NORMAND, Economat et logistique : M. SRAIEB

Pôle Hébergement mineurs A.S.E.
S. DELPORT - D.G.A.

Accueil et Mise à l'Abri pour Evaluation - AMAPE
Directrice de Service : A. GIEMZA
Chefs de service : M. CIRONE, A. QUEDILLAC, C. MENDY,

MECS Mineurs non accompagnés - Marseille
Directrice de Service : C. BONIFAY – BESSON
Chefs de service : L. REIMER, L. ROSSI, P. MENDY

MECS mineurs non accompagnés – Hors Marseille
Directeur de Service : Y. TAGAWA
Chefs de service : S. GARCIA, O. SAHNOUN

MECS Accompagnement des Parcours Atypiques
Directrice de service : M. TERVEL
Chef de service : N. NICAISE

Pôle Pauvreté et Inclusion Sociale

Directrice de Service :
C. BERTRAND
Chefs de service : A. SAHRAOUI, O. LUCIANI

Maraudes mixtes
Equipe mobiles enfants en grandes précarités
Equipe mobile jeunes
Aller-vers en gare

Dispositif Logement :
Parcours de jeunes majeurs vers l'autonomie

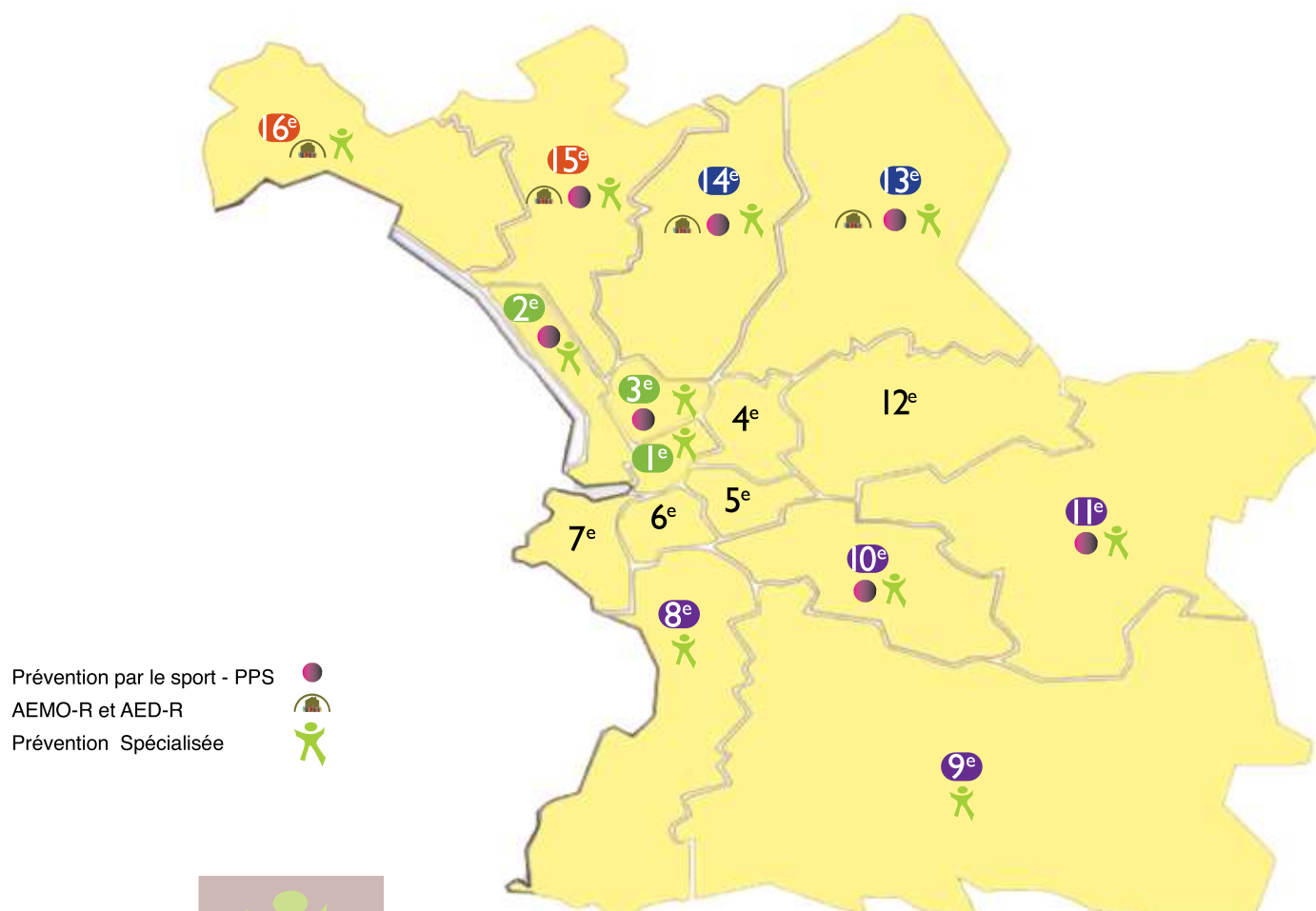
Cellule d'Ecoute et d'Accompagnement des Familles

Directrice de service :
N. MARCHI

CARTOGRAPHIE DES IMPLANTATIONS

Prévention spécialisée / Milieu ouvert

Marseille



SERVICE MARSEILLE CENTRE

Équipes de jour et
équipes de grande soirée

1^{ER} ARRONDISSEMENT
Belsunce, C. Pelletan,
les Carmes, halle Puget, Noailles,
Cours Julien, Haut Canebière,
Longchamp.

2^{ÈME} ARRONDISSEMENT
Joliette, Panier, Frioul.

3^{ÈME} ARRONDISSEMENT
Kleber, St. Mauront, Bellevue,
Félix Pyat, Belle-de-Mai, Racati,
Turenne, Bel Horizon,
Fonscolombes.

SERVICE MARSEILLE SUD, EST, AUBAGNE, LA CIOTAT

8^{AR} ARRONDISSEMENT

La Verrerie, Montredon

9^{AR} ARRONDISSEMENT

La Cravache, Sévigné,

Le Trioulet

Cayolle, Soude, Bengale

10^{AR} ARRONDISSEMENT

La Sauvagère, Benza,

Château Saint-Loup

11^{AR} ARRONDISSEMENT

La Valbarelle,

Les Néréides Bosquet

Les Escourtaines,

Montgrand

Air Bel, La Rouguière

SERVICE MARSEILLE 13^{AR}, 14^{AR}

13^{AR} ARRONDISSEMENT

La Renaude, La Cerisaie,

Les Ballustres

Malpassé (11 cités)

La Marie, Les Olives

Frais Vallon

La Bégude, Le Clos, Val Plan

14^{AR} ARRONDISSEMENT

Saint Joseph, Micocouliers,

Paternelle

Les Flamants

Les Iris, Le Mail,

La Busserine,

Picon, Font Vert

Maison Blanche,

Les Rosiers, Le Canet, Arnavaux 2,

Les Marronniers,

SERVICE MARSEILLE 15^{AR}, 16^{AR} SEPTÈMES LES VALLONS

15^{AR} ARRONDISSEMENT

Les Bourrelly, La Solidarité,

La Granière, Kalliste

La Savine

Le Castellans, Bassens

Les Aigalades

La Viste,

Campagne Lévêque

La Cabucelle, Les Crottes

La Bricarde

Plan d'Aou

16^{AR} ARRONDISSEMENT

L'Estaque

La Castellane

Consolat Mirabeau

Prévention spécialisée / Milieu ouvert

Hors Marseille



AEMO-R et AED-R
(ressort des tribunaux
Tarascon et Aix-Nord).

Prévention Spécialisée



SERVICE PAYS D'AIX

AIX-EN-PROvence

Jas de Bouffan
Encagnane, Corsy
Aix Nord, Saint Eutrope,
Tivoli, Besson
La Pinette, Beauregard
Centre Ville

GARDANNE

Biver, centre-ville, Logis Notre Dame

MARIGNANE

VITROLLES

LES PENNES MIRABEAU

PERTUIS

Métropole AMP

MANOSQUE (04) - UST

SERVICE ETANG DE BERRE

MARTIGUES

Paradis Saint Roch,
Boudème,
Canto Perdrix,
Notre Dame des Marins,
Croix Sainte,
Centre Ville

ISTRES

Le Prépaou,
Centre-Ville, Échoppes

PORT-DE-BOUC

Les Aigues Douces,
Les Amarantes
Les Comtes,
Tassy, Bellevue

MIRAMAS

Maille 1-2, La Carraire,
Les terrasses, les Ruches,
La Rousse, Le Mercure, Molière,
Les Echoppes.

SALON-DE-PROvence

Bressons, La Monaque,
Canourgues

BERRE L'ETANG

SERVICE PAYS D'ARLES

ARLES

Barriol, Griffeuille,
Trébon

CHÂTEAURENARD

TARASCON

SAINT-MARTIN-DE-CRAU

PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHÔNE

SERVICE MARSEILLE SUD, EST AUBAGNE, LA CIOTAT

AUBAGNE

Le Charrel
LA CIOTAT

SERVICE MARSEILLE 15°, 16° SEPTÈME LES VALLONS

SEPTÈMES LES VALLONS

Gavotte peyret



PRÉAMBULE AU PROJET ANNUEL 2027

Ce projet s'inscrit dans un contexte où les transformations sociales, économiques et institutionnelles viennent à la fois **reconnaitre les besoins d'interventions en direction des publics et questionner les conditions de pérennité de nos actions.**

Notre association intervient à travers plusieurs dispositifs et services complémentaires : **Prévention spécialisée, AEMO-Renforcé, Prévention par le Sport, CEAF, Pôle pauvreté et inclusion sociale, Entreprise d'Insertion Équilibrée.** La diversité de ces modalités d'intervention constitue notre richesse et permet de proposer des réponses adaptées à des publics et des territoires différents. Elle implique également de maintenir une culture commune, de favoriser les coopérations internes et de développer des approches transversales.

2027 doit être pensée comme une année de **consolidation, d'adaptation et de projection**, dans un environnement marqué par la complexification des situations des publics accompagnés, l'évolution des besoins, les transformations des politiques publiques et un contexte financier contraint.

UNE INTERVENTION CONFRONTÉE À LA COMPLEXIFICATION DES PROBLÉMATIQUES

Dans l'ensemble des services, les professionnels observent et interviennent pour des situations de plus en plus complexes et imbriquées : **précarisation, paupérisation, addictions, dégradation de la santé mentale, difficultés d'accès aux soins, violences intrafamiliales, exploitation sexuelle, situations d'emprise** et de nouvelles problématiques liées aux usages du numérique. Ces évolutions concernent différemment les services en fonction de leurs publics cibles mais elles appellent toutes une même exigence : **adapter en permanence** les pratiques professionnelles, **renforcer les compétences et maintenir un haut niveau d'intervention.**

La complémentarité entre les services constitue à ce titre un enjeu. Elle doit permettre de mieux prendre en compte les parcours des personnes, de croiser les expertises et lorsque cela est pertinent, de mobiliser les ressources disponibles de l'association afin de favoriser la continuité éducative.

DES THÉMATIQUES TRANSVERSALES AU GROUPE ADDAP13

Nous avons mis en place des actions ou groupes de travail mutualisés en réponse à la complexification des problématiques autour de :

- > La lutte contre **l'exploitation sexuelle des mineur-e-s** : la mise en place d'un groupe de travail transversal à l'ensemble des missions permet de développer culture et expertise communes et lorsque cela sera possible, l'ouverture à un travail de recherche doctorale. La directrice du Pôle pauvreté et inclusion sociale assure la représentation institutionnelle dans les instances partenariales.
- > Les **usages du numérique et l'intelligence** artificielle constituent un enjeu central à la fois concernant les risques encourus par les publics et par l'évolution des pratiques professionnelles. Au terme du groupe de travail transversal mis en place durant deux ans, nous proposerons cette année le déploiement d'outils internes et de formations, notamment concernant l'usage professionnel de l'intelligence artificielle. Il s'agit aussi de mieux comprendre les pratiques et les risques auxquels sont exposés les publics et d'accompagner les professionnels en leur donnant un cadre clair.
- > La **santé** constitue une préoccupation commune qui s'accroît sans cesse : santé physique et mentale, addictions, accès aux soins et déterminants sociaux de santé. Le développement des partenariats avec les services de soins devra contribuer à améliorer la continuité et la complémentarité des accompagnements.
- > Le développement des **partenariats et des coopérations** constitue un autre axe stratégique. Les relations avec les institutions, les acteurs de la protection de l'enfance, de l'éducation, les services de soins, les acteurs sportifs et culturels, les entreprises et les partenaires de l'insertion doivent être consolidées afin de mieux répondre à la diversité des situations rencontrées.

UNE DYNAMIQUE QUALITÉ CONFORTÉE PAR L'ÉVALUATION HAS

L'évaluation HAS de la qualité constitue un point d'appui pour ce projet. Le service AEMO– Renforcé se soumettra à l'exercice, qui devra permettre de mesurer les effets des interventions et d'identifier les évolutions nécessaires. Ce sera l'occasion de valider nos démarches et de continuer à adapter les réponses proposées aux enfants, adolescents accompagnés et leurs parents. Les besoins observés étant particulièrement conséquents sur les territoires que nous couvrons, un nouveau développement de nos équipes serait à penser.

Les résultats obtenus se sont révélés **positifs et probants pour la Prévention spécialisée**, venant conforter la qualité du travail engagé par les équipes et la pertinence des pratiques développées. Cette évaluation constitue une reconnaissance des interventions et un encouragement à poursuivre la dynamique. La sortie de **la Recommandation de bonnes pratiques professionnelles** dédiée à la prévention spécialisée accompagnera la recherche des meilleures pratiques.

Cette dynamique se traduira par la poursuite d'un **plan d'amélioration continue de la qualité**, portant notamment sur plusieurs axes structurants :

- < Le renforcement de la **participation des publics** ;
- < L'amélioration de la gestion interne et externe des **événements indésirables (EI)** ;
- < Le renouvellement des groupes de travail associant les professionnels et permettant notamment d'établir une cartographie des risques professionnels.
- < L'amplification des politiques de **promotion de la bientraitance et de prévention de la maltraitance**.

L'évaluation confirme que la qualité ne peut être envisagée comme ponctuelle et doit être inscrite durablement dans le fonctionnement des services qui y sont soumis. **La constitution d'une commission Éthique viendra compléter cette démarche. Elle sera un espace de réflexion collective sur les situations complexes, les pratiques professionnelles et les questionnements auxquels peuvent être confrontés les équipes et l'encadrement.** Elle participera ainsi à la qualité des décisions et à la promotion d'une intervention respectueuse des droits, de la dignité et du pouvoir d'agir des personnes.

PARTICIPATION DES PUBLICS ET DÉVELOPPEMENT DES COOPÉRATIONS

Le projet 2027 réaffirme la volonté de renforcer la **participation des publics**. Celle-ci doit progressivement dépasser le cadre de la consultation pour devenir un levier d'amélioration des actions, d'évaluation et d'évolution des pratiques.

La participation aux dynamiques nationales aura un impact très local puisque les **Assises de la prévention spécialisée seront organisées par le CNLAPS à Marseille**. Nous y participerons activement afin de valoriser l'expérience acquise et de contribuer aux réflexions collectives sur les politiques de prévention.

PRÉSERVER LA PÉRENNITÉ DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS

Pour le **Service Prévention par le Sport**, la poursuite des actions favorisant l'occupation positive des espaces et la prévention de la délinquance restera un axe important, dans une logique d'ouverture et de diversification des publics.

Pour **Équilibre**, l'enjeu se situe dans la poursuite de l'effort constant en matière d'insertion, dans un environnement économique contraint pour les entreprises d'insertion. La taille de la structure impose des choix stratégiques quant aux perspectives de développement et au franchissement de nouveaux paliers.

Ces ambitions doivent être appréhendées dans un contexte financier et institutionnel particulièrement contraint. La tension sur les financements, la fin du **Pacte des solidarités** (prévention spécialisée) et le

risque de fragilisation de certaines interventions territoriales constituent des points de vigilance importants. La recherche de **nouveaux financements, coopérations et de diversification** apparaît dès lors indispensable. L'enjeu consiste à trouver un équilibre entre consolidation de l'existant, développement et maîtrise économique, afin de garantir la pérennité des activités (PPS et Équilibre), la consolidation des effectifs (prévention spécialisée) et un développement harmonieux (AEMO-R). Ce service a ouvert la réflexion sur les solutions de repli, en lien avec le pôle Hébergement, ce qui participera à la sécurisation et la continuité éducative.

Le lien entre la prévention spécialisée et le service PPIS devra se consolider par des observations / diagnostics partagés (hyper centre de Marseille Equipe de grande soirée et Equipe mobile jeunes), également par l'expérience renouvelée de logements dédiés aux jeunes majeurs orientés par la prévention spécialisée.

Cette vigilance concerne également les ressources humaines. L'intégration des nouveaux professionnels, la transmission des savoir-faire et la consolidation d'une culture commune devront faire l'objet d'une attention particulière

UNE AMBITION COMMUNE POUR 2027

Le projet annuel porte ainsi une ambition qui dépasse la seule reconduction des actions. Il s'agit de **consolider ce qui a fait ses preuves, tirer les enseignements de l'évaluation qualité, accompagner les évolutions des publics et soutenir nos professionnels**.

Ce projet devra permettre de renforcer cette complémentarité tout en affirmant une culture associative commune fondée sur **la qualité, la bientraitance, l'éthique, la participation des publics, l'innovation, le partenariat et la responsabilité**.

Quatre orientations stratégiques peuvent ainsi guider l'année 2027 :

1. **Répondre à la complexification des besoins et adapter les interventions.**
2. **Poursuivre la dynamique qualité en renforçant la bientraitance, la prévention de la maltraitance, l'éthique et la participation des publics.**
3. **Développer les coopérations, les compétences et les approches transversales au sein de l'association et sur les territoires.**
4. **Sécuriser la pérennité économique, institutionnelle et humaine de l'ensemble des services tout en préparant leur évolution.**

Le projet 2027 doit ainsi constituer un **outil de pilotage** partagé, permettant de donner un cap à l'ensemble des équipes tout en respectant les spécificités des services et en affirmant la capacité de l'association à rester un acteur engagé, innovant et durable des politiques sociales, éducatives, de prévention et d'insertion.

PARTENARIAT ET COOPÉRATIONS INTERNES

Des liens indispensables entre acteurs pour la continuité des actions et la cohérence éducative.

L'action de prévention spécialisée est le coeur historique du Groupe addap13 et passe nécessairement par le développement d'un vaste réseau partenarial dans des divers champs : protection de l'enfance, Education nationale, Education populaire, santé, sport, culture, médiation sociale, acteurs de la Politique de la ville....

Le Groupe addap13 porte plusieurs missions de protection de l'enfance permettant ainsi une plus-value dans les secteurs d'intervention pour les jeunes, les adultes et/ou les partenaires. Il s'agit de nouer des liens quotidiens et de proximité avec l'ensemble des acteurs des territoires d'intervention et en fonction des missions exercées au bénéfice des publics accompagnés.

Constats et analyse

Le contexte général est marqué par un accroissement des situations de précarité, y compris pour les acteurs locaux. Les enfants, adolescents et parents rencontrés et accompagnés, connaissent pour certains des difficultés quotidiennes (ruptures scolaires, professionnelles, de logement, souffrances psychologiques, échecs répétés...), pour lesquelles des interventions coordonnées sont pertinentes étant donné la complexité des situations. De manière générale, les habitants des secteurs d'intervention expriment des craintes, voire de la peur pour eux-mêmes, leurs enfants et un sentiment d'abandon, d'isolement. Le vivre-ensemble est souvent mis à mal par des occupations problématiques des espaces (présence de trafics) et/ou d'absence d'équipements structurants.

Nous partageons avec les partenaires le constat d'une importante nécessité de renforcer la présence d'adultes dans des territoires en proie à des besoins sociaux et des sentiments d'insécurité grandissants, également de renforcer les cohérences éducatives.

Chaque professionnel, dans le cadre de sa mission, développe un réseau partenarial adapté et la coopération permet d'élargir encore l'ouverture de chacun des services vers les partenaires. Cette dynamique essentielle est à entretenir constamment.

Missions portées par le Groupe addap13

- ⇒ Prévention spécialisée,
- ⇒ Prévention par le sport,
- ⇒ AEMO-R,
- ⇒ CEAJ,
- ⇒ Maraudes mixtes Habitat,
- ⇒ MECS Mineurs non accompagnés,
- ⇒ MECS Accompagnement aux parcours atypiques,
- ⇒ Accueil et mise à l'abri pour évaluation (public des mineurs non accompagnés),
- ⇒ Médiation sociale : quartiers d'habitat social, collèges et lycées, transports (TER),
- ⇒ Insertion par l'activité économique : entreprise d'insertion, cuisine d'insertion, chantiers d'insertion.

Le + : Présence simultanée d'intervenants du Groupe addap13 sur les mêmes territoires.

Typologie du partenariat

- ⇒ Partenaires institutionnels : Conseil départemental (dont MDS, IEF), Villes (dont CCAS), Métropole, services déconcentrés de l'Etat, Education nationale...
- ⇒ Partenaires associatifs locaux : associations de quartier, d'habitants...
- ⇒ Partenaires en lien avec une problématique spécifique : Mission locale, Education populaire, Entreprises d'insertion, bailleurs sociaux...

Objectifs généraux

- ⇒ Tisser des liens partenariaux solides au niveau institutionnel comme local, dans l'ensemble des champs.
- ⇒ Assurer la continuité et fluidité des parcours.
- ⇒ Contribuer à la densification des personnes ressources disponibles pour les enfants, adolescents et adultes des territoires d'intervention du Groupe addap13.
- ⇒ Participer chacun de sa place à alimenter un diagnostic permanent global et le repérage des situations de risques.

Objectifs opérationnels

- ⇒ Développer et consolider les relais opérationnels en interne comme en externe, pour les situations individuelles ou familiales.
- ⇒ Accroître la visibilité et la lisibilité en termes de personnes ressources pour les jeunes et/ou les parents.
- ⇒ Organiser des relais de situations, en respectant les choix des usagers.
- ⇒ Réduire les circuits de communication en interne et avec les partenaires, au bénéfice des usagers et des partenaires présents sur les territoires.

Modes d'actions proposés en 2027

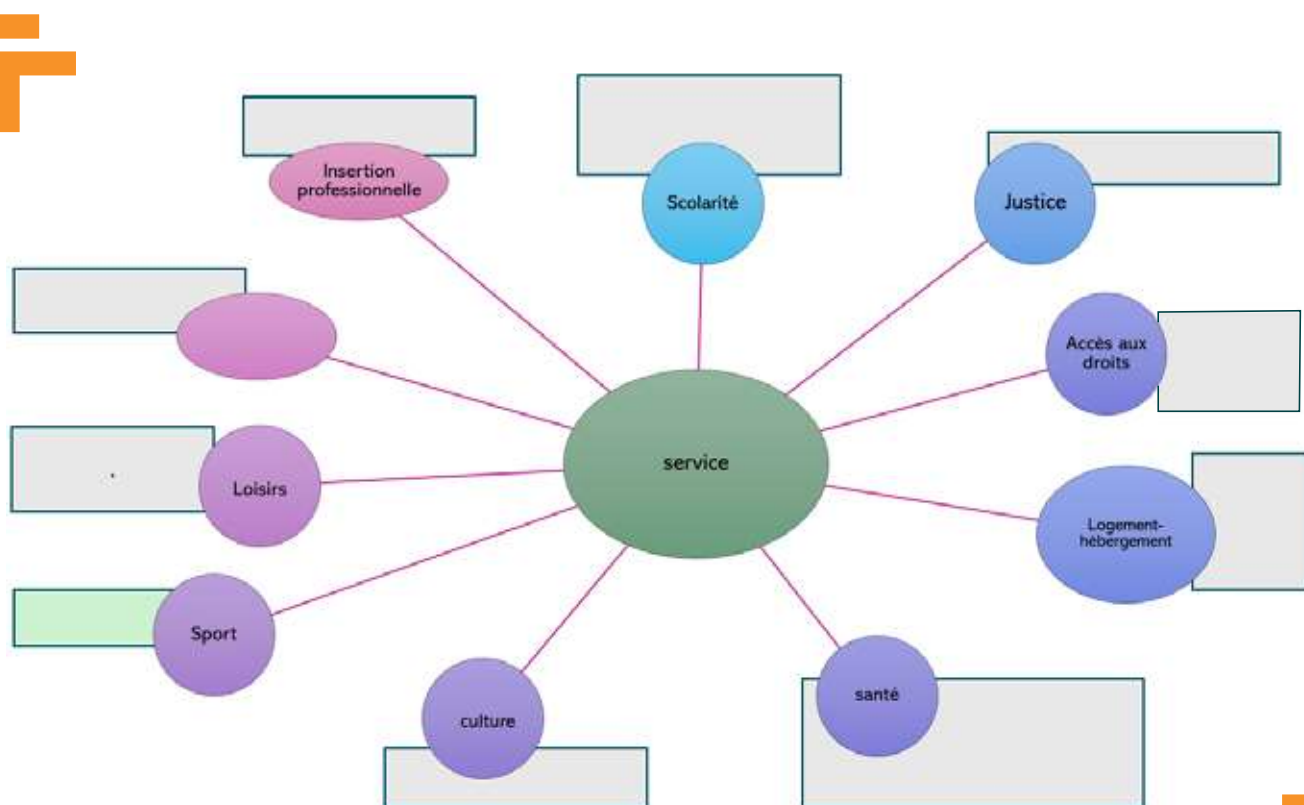
- ⇒ La coopération entre les professionnels du Groupe addap13 peut s'organiser en fonction des besoins repérés et des périmètres d'intervention de chacun, il en va de même avec les partenaires :
- ⇒ Présences sociales communes,
- ⇒ Partage de points de diagnostic de territoire,

- Utilisation d'un support de cartographie du réseau partenarial commun à plusieurs missions du Groupe addap13.

- ⇒ Réunions d'équipes intermissions (en interne) et réunions spécifiques autour de projets partenariaux,
- ⇒ Relais sur les situations individuelles repérées et/ou accompagnées :
 - En interne entre les équipes agissant dans le cadre de la protection de l'enfance, mais aussi des Maraudes, de la médiation.
 - Avec les partenaires pertinents.
- ⇒ Projets coconstruits et co-encadrés.

Critères d'évaluation

- ⇒ Typologie des partenariats établis et reconduits.
- ⇒ Nombre de conventions et de protocoles d'accord mis en place et/ou reconduits.
- ⇒ Niveau de diffusion interne de la cartographie des partenariats.



Cartographie à disposition de l'ensemble des services du Groupe, permettant de faire un état des lieux du réseau partenarial.
Cette représentation est issue d'une adaptation des travaux d'Alexandre Moine, professeur des Universités en Géographie.

LA SANTÉ, UNE DIMENSION DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Promouvoir le bien-être, prévenir les ruptures et favoriser le pouvoir d'agir.

Constats et analyses

La santé est une dimension essentielle de l'accompagnement éducatif. Elle ne se résume pas à l'accès aux soins ou à la prise en charge des maladies. Elle participe pleinement au développement de la personne, à son bien-être physique, psychique et social, à son autonomie ainsi qu'à son pouvoir d'agir. Les équipes accompagnent chaque jour des jeunes, des familles dont les parcours sont souvent marqués par des ruptures. Ces ruptures génèrent des conséquences importantes sur leur santé et leur bien-être. Les difficultés d'accès aux droits et aux soins, les conduites à risques, les souffrances psychiques, les questions liées à la vie affective et sexuelle ou encore les addictions viennent souvent fragiliser les parcours d'insertion. Dans le même temps, les besoins en santé physique et mentale augmentent alors que l'offre de soins se raréfie. Les professionnels sont donc de plus en plus sollicités pour accompagner les jeunes dans leurs parcours de santé. Ils développent des réponses éducatives qui favorisent le bien-être, la prévention et renforcent leur capacité à agir.

Les échanges entre les professionnels, les travaux conduits au sein du Groupe et les constats de terrain mettent en évidence plusieurs enjeux :

- ⇒ La santé constitue un levier de la relation éducative. Elle permet d'aborder avec les jeunes l'estime de soi, le rapport au corps, la vie affective et sexuelle tout en les aidant à prendre soin de leur santé.
- ⇒ L'accompagnement à la santé a pour objectif d'aider les jeunes à mieux comprendre leurs besoins, à connaître leurs droits et à devenir progressivement acteurs de leur parcours de santé.
- ⇒ Les parcours de santé doivent être pensés dans leur globalité. Ils nécessitent une approche individualisée et coordonnée, qui tient compte du vécu, du rythme, des représentations et de l'environnement de chaque jeune.
- ⇒ Les actions de prévention, de promotion de la santé, d'éducation à la santé et de réduction des risques complètent l'accès aux soins. Elles constituent aussi de véritables supports de l'accompagnement éducatif.

- ⇒ Les enjeux de santé appellent une approche pluridisciplinaire afin de garantir la continuité des parcours et la cohérence des accompagnements.

Modes d'actions proposés en 2027

Agir auprès des jeunes...

Au niveau de l'ensemble du Groupe addap13 et fonction des missions mises en oeuvre

- ⇒ Intégrer les questions de santé dans les accompagnements éducatifs individuels et les actions collectives et adaptées aux réalités des jeunes accompagnés.
- ⇒ Développer des espaces de parole autour du bien-être, de la santé mentale, de la vie affective et sexuelle, de l'alimentation, du sommeil, des addictions et des conduites à risques.
- ⇒ Développer les compétences psychosociales afin de renforcer l'estime de soi, la confiance, la capacité à faire des choix éclairés et le pouvoir d'agir.
- ⇒ S'appuyer sur les activités éducatives, sportives, culturelles comme supports de promotion de la santé..

... En construisant des parcours de santé avec eux

Faciliter l'accès aux droits, aux soins et aux dispositifs de droit commun.

- ⇒ Soutenir l'adhésion aux parcours de santé dans le respect du rythme, des représentations culturelles et des choix des jeunes.
- ⇒ Prévenir les ruptures de parcours en renforçant la coordination entre les professionnels et les partenaires.
- ⇒ Développer les actions de dépistage, de prévention et d'orientation vers les ressources sanitaires, psychologiques et sociales.
- ⇒ Favoriser une approche globale de la santé intégrant les dimensions physiques, psychiques, sociales et environnementales.

Mobiliser les compétences du Groupe et les ressources du territoire

- ⇒ Renforcer les coopérations entre les professionnels du groupe autour des situations complexes.
- ⇒ Soutenir l'accès des professionnels aux formations (premiers secours en santé mentale, prévention du suicide, addictions, santé sexuelle, psycho-traumatismes...).
- ⇒ Consolider les partenariats avec les acteurs de la santé, de la santé mentale, des addictions, de la prévention et de l'accès aux droits.
- ⇒ Développer une veille territoriale afin d'adapter les réponses aux évolutions des besoins des jeunes et de l'offre de soins.

Les psychologues et les infirmier.ère.s : une ressource au service de l'accompagnement éducatif

Le Groupe addap13 a progressivement développé une approche pluridisciplinaire de la santé en intégrant des psychologues et des infirmier.ère.s au sein de plusieurs de ses services. Ces professionnels inscrivent leur intervention dans une démarche d'« aller-vers », au plus près des jeunes et de leurs réalités. Leur présence renforce l'accompagnement éducatif sans s'y substituer : chacun intervient dans le champ de ses compétences, dans une logique de complémentarité.

Les psychologues participent à l'évaluation des situations et à l'accompagnement des jeunes confrontés à des difficultés psychiques, des traumatismes ou des situations de crise. Leur présence sur le terrain et leur

démarche d'« aller vers » leur permettent d'apporter un étayage clinique aux équipes, de soutenir la réflexion autour des situations complexes et de contribuer à la réflexion institutionnelle. Leur intervention s'inscrit également dans une dynamique de prévention et de promotion de la santé, à travers l'animation de groupes de parole, d'actions collectives ou de temps d'échanges adaptés aux besoins des jeunes. Leur pratique repose sur une démarche de co-construction avec les équipes éducatives, en adaptant leurs modalités d'intervention aux besoins des jeunes, aux réalités des dispositifs. Si leurs interventions varient selon les services, elles s'exercent toujours dans le respect des compétences propres à chaque métier.

Les infirmier.ère.s accompagnent les parcours de santé en assurant l'évaluation des besoins, la coordination des soins ainsi que des actions de prévention, d'éducation à la santé et de réduction des risques. Ils facilitent l'accès aux soins, soutiennent les jeunes dans leurs démarches et veillent à la continuité de leur parcours en lien avec les partenaires sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Leur expertise contribue à une meilleure prise en compte des enjeux de santé dans l'accompagnement éducatif. Ils animent également des actions collectives de promotion de la santé, participent à l'analyse des situations complexes et constituent des personnes ressources pour les équipes sur les questions de santé.

LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE MINEUR-E-S

Les équipes dans la diversité de leurs missions repèrent et/ou accompagnent des jeunes exposés à des risques d'exploitation sexuelle ou déjà sous emprise.

Constats et analyse

Les situations d'emprise aboutissant à l'exploitation sexuelle concernent des jeunes aux parcours différents, et apparaissent particulièrement dans des contextes marqués par les ruptures familiales, scolaires, institutionnelles, l'isolement, la précarité, souvent cumulés. Le phénomène peut être difficile à identifier. L'exploitation sexuelle se révèle rarement par une parole directe et peut être banalisée dans les discours ou contenus, en particulier des réseaux sociaux. Elle se donne davantage à voir à travers des changements de comportement, de rythme de vie, de fréquentations, de fugues répétées, le décrochage scolaire, des ressources inexploitées (plusieurs téléphones et comptes sur les réseaux sociaux). La place grandissante du numérique constitue un point d'attention dans la compréhension des situations d'exploitation sexuelle et des mécanismes d'emprise. Les travaux du groupe de travail transversal qui réunit les représentants de toutes les missions, confirment la nécessité de mieux comprendre ces situations, consolider les réponses collectives et mettent notamment en évidence :

- ⇒ **Une problématique encore marquée par le tabou et la banalisation.** Certaines pratiques sexualisées, le michotonnage, les échanges contre des avantages matériels peuvent être banalisés dans les discours et les réseaux sociaux. Le phénomène est par ailleurs particulièrement peu visible pour les garçons.
- ⇒ **Des vulnérabilités qui se cumulent et renforcent les risques d'emprise.** Les ruptures de parcours, les antécédents de violences, maltraitements, l'isolement et les consommations de psychoactifs peuvent se conjuguer et accroître l'exposition des jeunes aux systèmes d'exploitation.
- ⇒ **Un repérage qui nécessite une lecture croisée des situations.** La capacité à repérer repose sur un faisceau d'indices, leur évolution dans le temps et le croisement des observations entre professionnels, services, partenaires, parfois les parents.
- ⇒ **Des pratiques professionnelles encore hétérogènes.** Les travaux menés en 2026 montrent que les professionnels ne disposent pas tous des

mêmes connaissances ni de la même aisance pour aborder les questions de sexualité, de genre et d'exploitation sexuelle. Les besoins portent à la fois sur la manière d'aborder ces sujets avec les jeunes, sur le cadre juridique, les modalités de protection des mineurs et le cas échéant des majeurs.

- ⇒ **Des situations qui interrogent sur les victimes / auteurs.** Certaines victimes peuvent également être impliquées dans le recrutement d'autres mineur-e-s, sans toujours percevoir leur propre situation d'emprise, ni son caractère délétère. Cette complexité nécessite d'articuler protection, responsabilisation et questionnement éthique.
- ⇒ **Un enjeu de continuité et d'articulation des accompagnements.** Les périodes de fugue et leur retour, d'attente d'une mesure ou de rupture entre dispositifs constituent des moments de forte vulnérabilité. Si de nombreuses ressources existent en interne et sur les territoires, elles doivent être articulées pour renforcer la coopération des acteurs, afin de construire des repères communs et de mieux organiser les relais.

Modes d'actions proposés en 2027

Il s'agit de consolider et articuler les pratiques développées au sein du Groupe addap13. Les travaux engagés en 2026 ont mis en évidence la nécessité de partager les repères, soutenir les professionnels et rendre plus accessibles les ressources. Les actions proposées s'inscrivent dans une approche transversale qui articule prévention, repérage des situations, protection et accompagnement.

Agir auprès des jeunes

Au niveau de l'ensemble du Groupe addap13 en fonction des missions mises en oeuvre

- ⇒ Développer des espaces de parole et des actions collectives autour de la vie affective et sexuelle, des relations filles-garçons, du rapport au corps, de l'estime de soi et des situations d'emprise.
- ⇒ Questionner avec les jeunes, les usages des réseaux sociaux, l'exposition aux contenus pornographiques et les représentations autour des échanges sexua-

lisés.

- ⇒ Maintenir un accueil de la parole sans jugement et un accompagnement éducatif attentif au rythme du jeune, à son adhésion et à la continuité du lien.
- ⇒ Porter une attention particulière aux situations de fugue, de rupture familiale ou sociale, d'isolement et aux périodes de discontinuité dans les parcours.
- ⇒ Articuler les réponses de protection avec l'accès aux besoins primaires, à l'hébergement, aux droits, à la santé physique et psychique, à la santé sexuelle et à l'accompagnement des consommations.
- ⇒ Lorsque la situation l'exige, rechercher des solutions permettant une mise à distance de l'environnement d'emprise, en associant le jeune au projet.
- ⇒ Développer les co-accompagnements et les orientations afin de limiter les ruptures de parcours et de soutenir la continuité des interventions.
- ⇒ Prendre en compte la place des parents et de l'environnement du jeune lorsque cela est possible et adapté à la situation.
- ⇒ Les équipes de prévention spécialisée, maintiendront une présence sociale adaptée aux lieux et temporalités des jeunes, notamment auprès des publics en situation de rupture ou de fugue. L'équipe mobile jeunes, développera l'aller-vers, notamment dans les lieux repérés comme exposés.

Soutenir les professionnels et consolider les pratiques

- ⇒ Proposer des sessions de formation et de sensibilisation portant sur l'exploitation sexuelle des mineur-e-s, le repérage des situations, des mécanismes d'emprise et du cadre juridique.
- ⇒ Développer des repères communs autour des signaux faibles, de leur contextualisation et du croisement des observations entre professionnels et services.

- ⇒ Contribuer à la finalisation et à l'appropriation d'outils de repérage et d'orientation, notamment dans le cadre des travaux engagés avec les partenaires.
- ⇒ Poursuivre le travail autour des écrits professionnels et des modalités de transmission : informations préoccupantes, signalements, notes, alertes et liens avec les partenaires.
- ⇒ Maintenir des espaces de partage de pratiques et de questionnement éthique, notamment autour des situations complexes dans lesquelles peuvent se croiser les statuts de victimes/auteurs.

Structurer les coopérations et rendre les ressources plus lisibles

- ⇒ Identifier les coopérations existantes et les acteurs en interne et en externe, afin de mieux connaître les ressources disponibles selon les situations. La directrice du Pôle Pauvreté et inclusion sociale représente l'ensemble du Groupe dans les instances partenariales.
- ⇒ Clarifier la place et les modalités d'intervention des différents services en interne et partenaires afin de faciliter leur mobilisation et l'articulation des réponses.
- ⇒ Maintenir et développer les partenariats autour de la santé physique et psychique, de la protection de l'enfance, de l'accès aux droits, des addictions, de l'hébergement, de la police et de la justice.
- ⇒ Renforcer la participation aux réseaux d'identification, d'orientation et de prise en charge des mineurs en risque ou en situation d'exploitation sexuelle.



USAGES DES OUTILS NUMÉRIQUES DÉPLOIEMENT DES ENSEIGNEMENTS

Une massification des usages, qui modifie les relations sociales, les pratiques des travailleurs sociaux et peut générer des risques pour les adolescents.

Contexte

Entre 2025 et 2026, le Groupe addap13 a conduit une recherche-action associant l'ensemble des secteurs d'activité et des professionnels. Cette démarche a permis d'analyser les usages des réseaux sociaux, des outils numériques collaboratifs et de l'intelligence artificielle dans les pratiques professionnelles et dans la vie quotidienne des publics accompagnés. Les travaux ont confirmé que le numérique constitue désormais un environnement de vie, de socialisation, d'information et d'apprentissage à part entière. Ils ont également mis en évidence la nécessité de renforcer les compétences des professionnels, de sécuriser les pratiques et de développer des actions éducatives adaptées à ces nouveaux enjeux. 2027 marque le passage du diagnostic à l'action avec la mise en oeuvre des productions réalisées dans le cadre de la phase 3 de la recherche-action.

Principaux enseignements

Les travaux conduits font apparaître quatre constats majeurs :

- ⇒ Le numérique est un espace de vie : jeunes, familles et professionnels évoluent quotidiennement dans des environnements numériques qui influencent les relations sociales, les apprentissages, l'accès aux droits et la participation citoyenne.
- ⇒ Les professionnels adaptent leurs pratiques : les réseaux sociaux sont utilisés pour maintenir le lien, mobiliser les publics et diffuser des informations. L'intelligence artificielle commence également à être utilisée comme outil d'appui professionnel.
- ⇒ De nouveaux besoins apparaissent : les équipes sont confrontées à des situations liées au cyberharcèlement, à l'identité numérique, à la protection des données, à la désinformation, aux usages des réseaux sociaux et à l'intelligence artificielle.
- ⇒ Les professionnels ont besoin et demandent un cadre commun : les besoins exprimés concernent principalement la clarification des pratiques, la sécurisation des usages, la formation et le partage de repères communs.

Analyse

Cette recherche-action confirme que le numérique est un enjeu sociétal majeur et pour le Groupe addap13, constitue un enjeu éducatif et institutionnel. Pour les publics rencontrés, il ne s'agit plus seulement d'accéder aux outils numériques mais de développer les compétences nécessaires pour les utiliser de manière autonome, responsable et sécurisée. Les besoins identifiés concernent principalement le développement de l'esprit critique, la compréhension des risques numériques, la protection de la vie privée et l'acquisition de compétences favorisant l'inclusion et l'accès aux droits.

Pour l'institution, ces évolutions nécessitent de garantir un cadre d'intervention cohérent et conforme aux obligations réglementaires. La protection des données personnelles, le respect du RGPD, du secret professionnel et la sécurisation des pratiques constituent des enjeux structurants pour l'ensemble des services. Enfin, le numérique s'inscrit pleinement dans le projet associatif du Groupe addap13. En transformant les modes de communication, d'information et de participation, il prolonge les missions historiques de l'association : aller-vers les publics, développer leur pouvoir d'agir, renforcer leur autonomie, soutenir leur citoyenneté et garantir leur protection.

Nos travaux mettent en évidence la nécessité de doter l'ensemble des professionnels d'outils, de repères et de ressources adaptés afin de répondre aux évolutions des besoins des publics tout en sécurisant les pratiques professionnelles.

Productions réalisées dans le cadre de la phase 3

Afin de répondre aux besoins identifiés, la phase 3 a permis la production d'outils destinés à structurer, harmoniser et sécuriser les pratiques numériques à l'échelle du Groupe.

- ⇒ Pourquoi agit-on ? Niveau stratégique : proposition d'un positionnement numérique du Groupe addap13.
- ⇒ Comment agit-on ? Niveau méthodologique : Vademecum professionnel
- ⇒ Que faire face à une situation précise ? Niveau opérationnel : Fiches Réflexes

- ⇒ Comment monte-t-on collectivement en compétence ? Niveau développement des compétences : parcours de formation adapté.
- ⇒ Comment mesure-t-on l'impact et les progrès ? Niveau amélioration continue : tableau de bord et évaluation.

Ces productions constituent le socle opérationnel de la stratégie numérique 2027 et offrent aux professionnels un cadre commun permettant de sécuriser les pratiques, renforcer les compétences et développer des actions éducatives adaptées aux enjeux numériques contemporains.

Objectifs stratégiques 2027

Objectif 1 : Sécuriser et harmoniser les pratiques numériques

La gouvernance valide les référentiels issus de la recherche-action et garantit leur intégration dans le Groupe associatif. Les cadres accompagnent leur déploiement auprès des équipes et soutiennent leur appropriation. Les professionnels mettent en œuvre les chartes, procédures et outils dans leurs pratiques quotidiennes.

Résultat attendu : un cadre commun, partagé et sécurisé pour l'ensemble des services.

Objectif 2 : Développer une culture numérique commune

Le plan de formation aux outils numériques est adapté. Les cadres sensibilisent et accompagnent les équipes dans l'évolution des pratiques. Les professionnels renforcent leurs compétences en matière de réseaux sociaux, intelligence artificielle, protection des données, éducation aux médias et citoyenneté numérique.

Résultat attendu : une culture numérique partagée et une meilleure maîtrise des enjeux numériques.

Objectif 3 : Renforcer l'accompagnement éducatif et la prévention des risques numériques

Les enjeux numériques sont inscrits dans les orientations institutionnelles et s'articulent avec le projet Pré-

vention des Risques Numériques, porté par la CEAF. Les cadres coordonnent les actions et accompagnent leur mise en œuvre. Les professionnels développent des actions éducatives et de prévention auprès des jeunes et des familles.

Résultat attendu : des publics mieux informés, mieux protégés et plus autonomes dans leurs usages numériques.

Déclinaison opérationnelle

- ⇒ Diffusion des productions : présentation du positionnement numérique et appropriation du vade-mecum et des fiches réflexes dans l'ensemble des services.
- ⇒ Formation des cadres : mise en place d'un parcours de sensibilisation et d'accompagnement sur les enjeux numériques.
- ⇒ Production de supports éducatifs : co-construction avec les équipes d'outils d'animation, de supports éducatifs et de ressources pédagogiques : kit pédagogique numérique, supports d'éducation aux médias, supports de prévention des risques numériques, ressources à destination des familles, outils de sensibilisation à l'intelligence artificielle.
- ⇒ Réseau des référents numériques : création d'un réseau animé par un référent chargé de la veille, de l'appui aux équipes, de la diffusion des ressources, de la mutualisation des pratiques.

Perspectives

La Recherche-Action Numérique a permis de transformer des pratiques émergentes en une stratégie institutionnelle structurée. L'enjeu 2027 est désormais de déployer les outils produits, d'accompagner les professionnels et de renforcer les actions éducatives auprès des publics. Notre ambition est de faire du numérique un levier de protection, d'émancipation, de citoyenneté et de développement du pouvoir d'agir, en cohérence avec ses missions et son projet associatif.



**ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF
EN MILIEU OUVERT RENFORCÉ**



ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF EN MILIEU OUVERT RENFORCÉ

Responsables : Florine Robbe, Emily Taylor, Aminata Sawané, Audrey Michel, Nabil Aïssat.

Service administratif : Prissana Vongsavath et Sandra Bosso

Equipe Marseille : 14 ETP éducatif, 1 ETP psychologue, 1 ETP TISF, 1 ETP auxiliaire de Puériculture, 1 ETP IDE

Equipe Aix-en Provence : 5 ETP éducatif, 1 ETP psychologue, 1 ETP TISF et 1 ETP IDE (Aix-en-Pce et Arles)

Equipe Tarascon : 4 ETP éducatif, 1 ETP psychologue

Base de direction : 35 Bd de Briançon, 13003 Marseille

Contacts : administratif.aemo@addap13.org

Contexte et évolution du service

Le service a été créé en juin 2023 en réponse à un appel à projets du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône visant à développer et diversifier l'offre de service en AEMO sur le département.

Dans un premier temps, ce sont 150 mesures déployées sur le territoire des Bouches-du-Rhône donnant suite à une ordonnance prononcée par le juge des enfants ou à un contrat d'aide éducative à domicile signé par l'inspecteur enfance famille.

Depuis septembre 2025, le service a connu une extension de son habilitation pour exercer des mesures éducatives judiciaires (AEMO-R) et administratives (AED) auprès d'enfants de 0 à 18 ans. Ceci s'est accompagné d'une nouvelle territorialisation demandée par le Conseil départemental.

Ainsi, le service est habilité à exercer 250 mesures dans les Bouches-du-Rhône réparties de la manière suivante :

- ⇒ 50 mesures sur le ressort du cabinet A du Tribunal judiciaire d'Aix-en-Provence ;
- ⇒ 40 mesures sur le ressort du tribunal judiciaire de Tarascon ;
- ⇒ 160 mesures sur le ressort du tribunal judiciaire de Marseille (ciblées dans les 13^e, 14^e, 15^e et 16^e arrondissements de Marseille).

Le projet de service 2025-2030 a été finalisé en associant l'ensemble de l'équipe. Il est venu réaffirmer l'engagement à proposer un accompagnement **intensif, réactif et adapté** aux besoins des familles et des jeunes.

Avec l'extension du service, l'équipe éducative s'est agrandie et des nouvelles fonctions sont venues étoffer l'équipe pluridisciplinaire telles qu'une auxiliaire de puériculture et des éducatrices jeunes enfants. Les fonctions ressources (TISF, psychologue, infirmier) interviennent aux côtés des référents éducatifs en fonction des besoins repérés.

Au regard de la nouvelle sectorisation (Tarascon et Aix), les équipes sont installées dans deux nouvelles bases de service : aux Milles (commune d'Aix) et une à Arles, parta-

gée avec le service de prévention spécialisée.

Le travail autour de la consolidation des pratiques professionnelles et l'intégration de nouveaux types de professionnels se poursuit afin de mieux répondre aux besoins des jeunes et des familles.

Ainsi, plusieurs **enjeux stratégiques** ont été identifiés.

Enjeu 1 :

La réduction des délais de prise en charge

À Marseille, la demande souvent urgente d'AEMO-R est particulièrement forte. Actuellement, il y a des mesures en attente au niveau des trois tribunaux d'intervention. Ceci est en partie dû aux difficultés de recrutement rencontrées, liées à l'attractivité du métier d'éducateur spécialisé mais également à la saturation d'autres services vers qui sont réorientées certaines situations, jusqu'à la réorganisation ou encore du fait de l'attente de l'exécution de placement avec maintien de la mesure sans limite de durée. Ici, le lien avec les autres services de protection de l'enfance est primordial pour préserver de la cohérence dans les prises en charge. Il sera peut-être nécessaire de pouvoir augmenter le nombre maximal de mesures exercées afin de répondre aux besoins.

Enjeu 2 :

La complexité des situations accompagnées

Sur les trois territoires et particulièrement à Marseille, l'équipe pluridisciplinaire doit accompagner des situations de plus en plus complexes et dégradées. Les familles et les jeunes accompagnés cumulent souvent plusieurs facteurs de danger :

- ⇒ Prostitution – Exploitation sexuelle ;
- ⇒ Implication dans des réseaux de trafic de stupéfiants ;
- ⇒ Violences physiques et verbales (intrafamiliales ou extérieures) ;
- ⇒ Précarité sociale et conditions d'hébergement indignes (nuisibles, etc.) ;
- ⇒ Défaut de prise en charge dans le secteur médico-social ;

⇒ Santé physique dégradée.

Nous travaillons avec les services de prévention spécialisée du Groupe addap13 afin de réduire les risques des interventions dans les quartiers les plus sensibles et dans la mesure du possible, de co-accompagner les jeunes. Des protocoles pour les visites à domicile ont été mis en place.

Enjeu 3 :

Le développement des solutions de répit

Avec l'extension de l'âge du public accompagné, le service a dû chercher de nouvelles solutions de répit, en plus de la place d'hébergement à l'unité des Tuileries et à celle du Grand canal (MECS MNA-Groupe addap13). Les besoins de séjours de répit sont en très forte augmentation (5 sur l'année 2025 contre 13 en juin 2026). À ce titre, un projet expérimental de répit/repli en appartement, validé par le Conseil Départemental, sera mis en place. La recherche d'un appartement, aux Pennes-Mirabeau sera engagée. L'objectif sera d'accueillir en répit des jeunes enfants dans un lieu sécurisé et adapté. Durant la journée, l'équipe pluridisciplinaire se mobilisera pour assurer une présence continue auprès du jeune, et le soir, un veilleur de nuit assurera une présence éducative. Par ailleurs, le référentiel AEMO-R en cours de réalisation par le conseil départemental, fixe désormais le temps de répit à cinq jours ouvrés renouvelables une fois (au lieu de 7 jours). Une réflexion sera menée afin de proposer des modalités d'accueil en adéquation avec les besoins des jeunes et les contraintes du service.

Pour certaines situations, le service est en contact avec des associations (Rhizome ou les Colibris).

Pour autant, les objectifs du projet pédagogique 2027 s'articulent autour de cinq axes majeurs :

- ⇒ La **personnalisation** de l'accompagnement,
- ⇒ Le **soutien à la parentalité**,
- ⇒ L'**accompagnement à la santé**,
- ⇒ La **participation active des usagers**,
- ⇒ Le **renforcement des partenariats externes** et de la **coopération interne** au sein du Groupe addap13.

Concernant la **personnalisation de l'accompagnement**, un travail autour du projet personnalisé à destination de l'enfant se poursuit avec la mise en place d'un document travaillé en équipe et adapté à l'enfant. Il se compose de trois parties : une administrative, une partie ciblée sur l'enfant et une ciblant les parents. Ce document collaboratif a été pensé afin de recenser et d'évaluer les besoins du jeune et de sa famille et de proposer des actions spécifiques à mener. La participation des fonctions ressources du service est envisagée en fonction de l'évaluation des

besoins.

Un travail spécifique est en cours pour adapter le projet personnalisé aux très jeunes enfants et à leur famille. Ce projet personnalisé est mis à l'étude avec l'ensemble de l'équipe fin d'année 2026 afin de procéder à des réajustements le cas échéant.

L'axe de travail **autour de l'accompagnement des jeunes enfants** est primordial puisqu'il s'agit d'une nouveauté pour le service. À ce titre, des réunions spécifiques Petite enfance ont lieu régulièrement afin de travailler des outils communs d'évaluation des besoins. Enfin, notre travail autour de l'utilisation du génogramme avec les équipes, est poursuivi.

Concernant **le soutien à la parentalité**, l'objectif est de pouvoir mettre en oeuvre les premières séances de travail avec les parents pour la fin de l'année 2026. Un **temps d'échange** en amont avec les familles intéressées sera programmé afin de recueillir leurs premiers ressentis et mesurer si les actions proposées correspondent à leurs besoins dans le cadre de l'accompagnement. Les psychologues ont établi un plan parental pour accompagner les parents dans la gestion du quotidien des enfants. L'objectif serait de pouvoir analyser ce document en équipe afin de l'adapter aux réalités de terrain et d'en faire un guide de travail.

L'accompagnement à la santé est un axe de travail essentiel pour l'équipe pluridisciplinaire. La nouvelle territorialisation est une occasion pour développer un partenariat de proximité.

- Les infirmiers du service continuent de développer des ateliers éducatifs en lien avec les besoins relevés pour les enfants et adolescents que nous accompagnons.
- Des ateliers à destination des enfants de 4 et 10 ans vont être mis en œuvre sur les questions d'hygiène et d'alimentation.
- Une réflexion est menée en vue mettre en œuvre des **Cafés-parents** animés par l'IDE et la psychologue.
- Des outils en matière de santé continuent d'être travaillés tels que la fiche sanitaire de liaison et le recueil des données de santé. Le service a décidé de rendre obligatoire le recueil de données de santé pour les enfants de 0 à 3 ans et à la demande de l'équipe, pour les autres enfants. L'objectif est d'évaluer l'état de santé général des enfants, de connaître leurs habitudes dans la vie quotidienne, les partenaires médicaux et paramédicaux présents et toutes les questions autour de l'hygiène. Les accompagnements de santé sont ensuite ajustés en fonction des besoins repérés.

La participation active des usagers est un axe central pour l'année à venir. Le service propose de nombreuses modalités d'expression, hélas pas toujours tracées. Ainsi, nous allons renforcer la structuration des modalités de participation des usagers.

Des **fiches ateliers** ont été construites ainsi que des questionnaires de satisfaction afin de recueillir l'avis des usagers après une action éducative collective. L'utilisation de QR codes pour réaliser des questionnaires de satisfaction est à l'étude.

Une **boîte à idée**, idéalement construite avec les jeunes, sera créée sur chaque base de service.

Les équipes souhaitent mettre en place des **réunions de participation des usagers** afin d'avoir leur avis sur les accompagnements proposés.

Un travail autour du livret d'accueil est en cours afin de l'actualiser tout comme le document individuel de prise en charge.

Le renforcement des partenariats externes et la coopération interne devraient être facilités par la nouvelle territorialisation. Le service intervient sur des territoires qui sont en partie couverts par les services de prévention spécialisée du Groupe. Ainsi, des échanges réguliers sont mis en place, afin de coordonner les actions éducatives et avoir une meilleure connaissance des problématiques et ressources territoriales. De même, la coopération avec les services du Pôle hébergement (MECS MNA, APA) se renforce puisque les accueils en répit sont de plus en plus nombreux. A ce titre, le protocole répit/repli a été révisé et travaillé conjointement entre les services. Des nouveaux outils venant le compléter ont été créés (fiche sanitaire, document formalisant le répit, etc.) et vont être mis en œuvre sur les prochains répits/replis. L'un des objectifs principaux en 2027 sera le développement du partenariat en lien avec le nouveau découpage territorial.

Enfin, le service participe activement aux instances proposées par le Conseil départemental dans le cadre d'un nouveau référentiel des bonnes pratiques en AEMO-R.

Un projet spécifique et innovant : médiation éducative et thérapeutique par l'escalade

Nous avons pour projet de mettre en place un dispositif de médiation éducative et thérapeutique par l'escalade, destiné à des adolescents que nous accompagnons. Ces derniers présentent des situations de décrochage scolaire, des fragilités psychosociales et/ou des difficultés relationnelles. L'escalade est utilisée comme support expérientiel structurant, permettant de travailler la confiance en soi, les

compétences psychosociales, la coopération et la régulation émotionnelle dans un cadre sécurisé et contenant.

Le projet s'inscrit dans une approche clinique-éducative, en articulation avec les missions de protection de l'enfance. Il serait composé de huit séances d'escalade, avec un groupe de 8 adolescents de 12 à 16 ans qui présentent :

- ⇒ Un désengagement scolaire progressif ou une rupture de scolarité ;
- ⇒ Des difficultés psychosociales (impulsivité, inhibition, anxiété sociale, opposition, etc.) ;
- ⇒ Des difficultés d'estime de soi et d'auto-efficacité ;
- ⇒ Des difficultés en rapport à l'autorité et au cadre ;
- ⇒ Une faible adhésion aux dispositifs scolaires classiques.

Les approches thérapeutiques exclusivement verbales montrent parfois leurs limites auprès de ces publics. Il apparaît donc pertinent de proposer des médiations alternatives favorisant un engagement plus actif du jeune, lui permettant de vivre des expériences de réussites concrètes et de travailler des dimensions corporelles, émotionnelles et relationnelles.

Dans cette perspective, l'escalade constitue un support particulièrement intéressant. Cette activité se déroule dans un cadre sécurisé où la prise du risque est encadrée et progressivement apprivoisée. Elle favorise également la coopération et la confiance mutuelle à travers la relation grimpeur-assureur. Par ailleurs, la progression en escalade peut être adaptée au rythme et aux capacités de chaque adolescent-e, offrant ainsi des expériences de dépassement de soi accessibles et valorisantes. L'implication simultanée du corps, des émotions et de la relation à l'autre fait de cette médiation un support pertinent pour un travail thérapeutique auprès de ce public.

Les dispositifs qui fonctionnent le mieux sont souvent ceux qui ne ressemblent pas à l'école, à du soin psychiatrique mais contiennent néanmoins énormément de cadre.



